ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 112781

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'Etat à l'étranger présentées par MM. Eric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment de créer, au sein de la direction des ressources humaines du ministère, une cellule chargée du placement des personnels d'encadrement supérieur auprès de structures publiques et privées. Aussi il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

Une cellule chargée du placement des personnels d'encadrement supérieur a été créée au sein de la direction des ressources humaines du ministère des affaires étrangères au mois de janvier 2006. Dirigée par un conseiller diplomatique du Gouvernement, elle a pour objectif de faciliter les relations entre le ministère des affaires étrangères et les directions des ressources humaines des entreprises en matière d'échanges de personnel d'encadrement. Des entretiens sont conduits actuellement avec les dirigeants des groupes industriels des secteurs de l'énergie, de l'environnement, des transports et de l'armement. Ils seront élargis en 2007 aux secteurs des services et aux responsables des régions et des grandes villes, acteurs et partenaires du rayonnement international de la France, qui pourraient bénéficier des conseils de diplomates expérimentés.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 112781
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12826
Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2091